

Association n°W633001106

Sous Préfecture d'Issoire

La Godivelle, 19 mars 2019

Monsieur le commissaire enquêteur bonjour

Etant mandaté par notre association et suite à notre entrevue du 13 mars 2019 ,je vous réitère notre opposition au projet d'extension de la RNN des sagnes de la Godivelle et plus particulièrement à l'intégration du lac du bas dans celle-ci .

Je tiens plus particulièrement à porter à votre connaissance différents points que nous souhaitons que vous mettiez en avant

**1 :** Le projet de réserve colle avec un arrêté préfectoral complémentaire relatif au lac du bas qui stipule l'interdiction d'introduction de certaines races de poissons ( brochets, perches entre autres) hors il s'avère que ces 2 espèces sont déjà présentes dans le lac et ce depuis plusieurs décennies de ce fait nous opposons un refus catégorique à cela .

**2 :** Le décret stipule que le faucardage serait soumis à conditions (lesquelles ? date de faucardage ? autorisation auprès de qui ? etc.) de ce fait nous réclamons des éclaircissements en effet cela parait très flou.

**3 :** Lors des diverses réunions préparatoires il a été émis le souhait de faire un recensement du cheptel piscicole du lac du bas au moyen de filets (ce qui tue les poissons) en contre partie l'état s'engageait à restituer le poisson (mort) au propriétaire du lac sachez monsieur le commissaire enquêteur que en aucun cas nous ne pourrions laisser faire cela hormis le fait que le poisson coute très cher en pisciculture nous considérons cela comme une atteinte à la faune piscicole du lac et à la propriété privée.

**4 :** En ce qui concerne la pêche sur le chemin dit de la CECA (parcelle B297) les réunions préparatoires avait conclues qu'il serait opportun de mettre sur pied une convention entre l'état et notre association (périmètre de pêche, accès véhicules, etc) au terme de la procédure ce projet de convention sera-t-il toujours d'actualité ?

En espérant être entendu et compris je vous présente monsieur le commissaire enquêteur mes respectueuses salutations.

Hervé Dondon

Président de l'association Godivelle Imagination